

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 novembre 2013

PLFR 2013 - (N° 1547)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 302

présenté par
M. Eckert

ARTICLE 24

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« visé au précédent »

les mots :

« mentionné au troisième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.